



Audit • Conseil • Finance • Patrimoine

IMPULSION 75

Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

IMPULSION 75
16, Boulevard Pasteur – 75015 PARIS
Ce rapport contient 18 pages



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

IMPULSION 75
16, Boulevard Pasteur – 75015 PARIS

Aux membres de l'Association,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association IMPULSION 75 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'Opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère



approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 3 juillet 2020

Le commissaire aux comptes,
Audit Conseil Finance et Patrimoine

Fanny PINOT

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	66 022	25 221	40 801	47 966
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	66 022	25 221	40 801	47 966
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	294 901	134 992	159 909	209 964
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	233 732		233 732	168 777
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	528 633	134 992	393 641	378 741
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	594 655	160 213	434 442	426 707

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	292 349	285 084
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 128	7 264
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	312 476	292 349
Apports	24 000	30 000
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise	24 000	30 000
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	24 000	30 000
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	32 432	42 611
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	32 432	42 611
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 782	11 278
Dettes fiscales et sociales	36 906	33 717
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 596	2 752
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	19 250	14 000
DETTE	97 966	104 359
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	434 442	426 707

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	32 400	6,23	39 960	9,33	-7 560	-18,92
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	485 699	93,35	386 294	90,16	99 405	25,73
Reprises et Transferts de charge						
Cotisations	2 202	0,42	2 195	0,51	7	0,32
Autres produits	11		13		-2	-14,94
Produits d'exploitation	520 312	100,00	428 461	100,00	91 850	21,44
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	53 630	10,31	97 422	22,74	-43 792	-44,95
Impôts et taxes	3 094	0,59	4 887	1,14	-1 793	-36,69
Salaires et Traitements	209 138	40,20	221 838	51,78	-12 700	-5,72
Charges sociales	74 658	14,35	86 277	20,14	-11 618	-13,47
Amortissements et provisions	142 157	27,32	7 188	1,68	134 969	NS
Autres charges	17 424	3,35	3 315	0,77	14 109	425,63
Charges d'exploitation	500 102	96,12	420 926	98,24	79 176	18,81
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 210	3,88	7 535	1,76	12 675	168,20
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
Charges financières			245	0,06	-245	-100,00
Résultat financier			-245	-0,06	245	-100,00
RESULTAT COURANT	20 210	3,88	7 290	1,70	12 920	177,23
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	82	0,02	26	0,01	57	221,57
Résultat exceptionnel	-82	-0,02	-26	-0,01	-57	221,57
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	20 128	3,87	7 264	1,70	12 863	177,07
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	66 650				66 650	
Prestations en nature	44 000				44 000	
Dons en nature						
Total des produits	110 650				110 650	
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	44 000				44 000	
Personnel bénévole	66 650				66 650	
Total des charges	110 650				110 650	

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : IMPULSION 75

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 434 442 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 20 128 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/05/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les subventions de l'exercice couvrent les charges affectées selon les conventions signées.

L'excédent dégagé ressort des ressources propres de l'association qui sont composées par :

- > les adhésions,
- > les prestations de services rendues par l'association dans ses domaines de compétence
- > les mécénats et aides reçus de bailleurs privés et la collecte d'une partie de la Taxe d'Apprentissage
- > les actions des bénévoles

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	57 277			57 277
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 745			8 745
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	66 022			66 022
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	66 022			66 022

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 474	5 728		18 201
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 582	1 438		7 020
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	18 056	7 165		25 221
ACTIF IMMOBILISE	18 056	7 165		25 221

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 294 901 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	294 901	294 901	
Charges constatées d'avance			
Total	294 901	294 901	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances sont représentatives de subventions signées à recevoir au titre d'actions écoulées.

L'association a reçu un engagement de subvention à hauteur de 290 k€ de la part du FSE Education Nationale pour la période 2015 - 2018, pour laquelle aucun fonds n'a encore été reçu. Par prudence, une dépréciation de 100 k€ a été constatée dans les comptes sur cette subvention sur les subventions les plus anciennes (2015-2016).

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	294 872
Total	294 872

Les produits à recevoir sont déterminés en tenant compte de la date de versement de la subvention ou de l'aide et de la période à laquelle cette subvention ou aide se rapporte.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	30 000			6 000	24 000
Ecarts de réévaluation					
Réserves		7 264		7 264	
Report à Nouveau	285 084		7 264		292 349
Excédent ou déficit de l'exercice	7 264	-7 264	20 128		20 128
Situation nette	322 349		27 392	13 264	336 476
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	322 349		27 392	13 264	336 476

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 97 966 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	32 432	9 715	22 717	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 782	5 782		
Dettes fiscales et sociales	36 906	36 906		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 596	3 596		
Produits constatés d'avance	19 250	19 250		
Total	97 966	75 249	22 717	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	10 179			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 782
Dettes provis. pr congés à payer	13 063
Charges sociales s/congés à payer	5 225
Divers - charges à payer	323
Total	24 392

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	19 250		
Total	19 250		

Les produits constatés d'avance sont déterminés en tenant compte de la date de versement de la subvention ou de l'aide et de la période à laquelle cette subvention ou aide se rapporte.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
Dons et adhésions	2 202
prestations	32 400
TOTAL	34 602

L'activité de prestation de service porte sur des formations et présentations réalisées par les salariés de l'association auprès d'institutions sociales.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Les subventions publiques sont attribuées dans le cadre de l'objet associatif.

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice		20 128
ressources propres utilisées pour actions financées par subventions		32 438
Part du résultat sur gestion conventionnée		32 438
Part du résultat sur gestion libre	12 310	

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. L'association compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	3		3	3
Employés	3	1	4	4
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	6	1	7	7

Contributions volontaires

L'association bénéficie du dévouement de nombreux volontaires bénévoles mais aussi de services gratuits et de mécénats de compétence. Une démarche de valorisation exhaustive est engagée dans le cadre du règlement ANC 2018.06.